



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 11084

Numéro SIREN : 413 309 972

Nom ou dénomination : A M B FORMATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2017 sous le numéro de dépôt 47527

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 03-07-2017

N° DE DEPOT : 047527

N° GESTION : 1997B11084

N° SIREN : 413309972

DENOMINATION : A M B FORMATIONS

ADRESSE : 11 rue Pradier 75019 Paris

MILLESIME : 2016

Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

AMB FORMATIONS

11 rue Pradier

75019 PARIS

Tél. 01 53 19 02 50

Fax. 01 53 19 07 30

APE : 7022Z-

Siret : 41330997200037

Daniel SDIKA & ASSOCIES
Société d'expertise comptable
10 Place de la bastille
75011 PARIS

Tél. 01 40 02 01 01

Fax. 01 40 02 05 05

Courriel. d.sdika@dsa-expertise.fr

2017

Sommaire

Etats de synthèse	3
Attestation d'Expert Comptable	4
Bilan	5
Compte de Résultat	7
Soldes intermédiaires de gestion (CEG)	8
ANNEXE	9
<i>Synthèse de l'Annexe</i>	10
<i>Règles et méthodes comptables</i>	12
<i>Faits caractéristiques</i>	14
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	15
<i>Notes sur le bilan</i>	16
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	26
<i>Autres informations</i>	28
Etats détaillés	30
Bilan détaillé	31
Compte de Résultat détaillé	35
Soldes intermédiaires de gestion (CEG)	39
Dossier de gestion	43
Dossier de Gestion	44
Liasse fiscale	
2065 - Impôt sur les sociétés	59
2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	60
2050 - Bilan Actif	61
2051 - Bilan Passif avant répartition	62
2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste	63
2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)	64
Charges et produits exceptionnels	65
Charges et produits antérieurs	66
2054 - Immobilisations	67
Changement de méthodes (immobilisations)	68
2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	69
2055 - Amortissements	70
2056 - Provisions inscrites au bilan	71
Détail des autres provisions réglementées	72
Détail des provisions pour impôts	73
Détail des autres provisions pour risques et charges	74
Détail des provisions pour dépréciations des autres immobilisations Financières	75
Détail des autres provisions pour dépréciation	76
2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	77
2058A - Détermination du résultat fiscal	78
2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles	81
2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	82
2059A - Détermination des plus ou moins values	83
2059B - Affectation des plus values à court terme et des plus values de fusion o...	84
2059C - Suivi des moins-values à long terme	85
2059D - Affectation des plus values à long terme	86
2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	87

Sommaire

2059F - Composition du capital social	88
2059G - Filiales et participations	89
2067 - Relevé des frais généraux	90
2039 - Report en arrière des déficits	91
2079A - Crédit d'impôt apprentissage	93
2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	95
2079FCE - Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants	98
Produits à recevoir	100
Charges à payer	101
Charges à répartir sur plusieurs exercices	102
Charges constatées d'avance	103
Produits constatés d'avance	104
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit d'IS	105
Taux réduit d'impôt sur les sociétés, répartition du capital	106
IS, Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital...	108
2026F - Attestation, régime du report en avant de déficits en période	110
2900 - Suivi des intérêts dus à des sociétés liées différés ...	111
2903 - Suivi des plus-values en cas d'échange de biens immobiliers en vue de la ...	112
2904 - Suivi des cessions de titres de participation détenus depuis moins de deu...	113
Suivi prévu au II de l'article 151 Octies du CGI	114
Modèle 01	116
Modèle 02	117
Modèle 03	118
Modèle 04	119

Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etats de synthèse

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SARL AMB FORMATIONS relatifs à l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 0 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euros
Total bilan	1 125 302
Chiffre d'affaires	1 386 240
Résultat net comptable (Bénéfice)	127 527

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 01/01/1900

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	13 000	1 083	11 917	
Concessions, brevets et droits assimilés	16 000	6 006	9 994	
Autres immobilisations incorporelles	21 375	10 200	11 175	851
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	163 675	18 247	145 429	116 386
Immobilisations financières				
Prêts	3 860		3 860	16 876
Autres immobilisations financières	41 797		41 797	41 797
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	259 707	35 535	224 172	175 909
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	607 892		607 892	678 627
Fournisseurs débiteurs	5 567		5 567	16 611
Personnel	5 342		5 342	4 686
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	58 219		58 219	71 426
Autres créances	63 829		63 829	19 615
Divers				
Valeurs mobilières de placement	150		150	150
Disponibilités	127 004		127 004	13 889
Charges constatées d'avance	33 126		33 126	39 555
TOTAL ACTIF CIRCULANT	901 130		901 130	844 559
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 160 837	35 535	1 125 302	1 020 468

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Réserve légale	3 000	3 000
Autres réserves	36 821	36 821
Report à nouveau	126 501	41 459
Résultat de l'exercice	127 527	85 042
TOTAL CAPITAUX PROPRES	323 849	196 323
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	46 445	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	46 445	
<i>Emprunts</i>	82 889	24 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>	917	21 690
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	83 805	45 690
Emprunts et dettes financières diverses	107	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	31 485	437
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	321 983	472 577
<i>Personnel</i>	57 542	42 761
<i>Organismes sociaux</i>	69 968	84 330
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	40 713	14 148
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	129 264	141 700
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 172	4 897
Dettes fiscales et sociales	298 660	287 834
Autres dettes	18 967	17 606
TOTAL DETTES	755 008	824 145
TOTAL PASSIF	1 125 302	1 020 468

Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	1 386 240	1 292 744	93 495	7,23
Subventions d'exploitation	12 062	7 029	5 034	71,62
Autres produits	34 818	197 028	-162 210	-82,33
Total	1 433 120	1 496 800	-63 680	-4,25
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	571 106	632 533	-61 427	-9,71
Total	571 106	632 533	-61 427	-9,71
MARGE SUR M/SES & MAT	862 014	864 267	-2 253	-0,26
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	13 540	16 185	-2 645	-16,34
Salaires et Traitements	421 103	362 216	58 887	16,26
Charges sociales	121 157	123 952	-2 796	-2,26
Amortissements et provisions	31 648	3 898	27 750	711,81
Autres charges	9 182	196 939	-187 757	-95,34
Total	596 630	703 191	-106 561	-15,15
RESULTAT D'EXPLOITATION	265 384	161 076	104 308	64,76
Produits financiers	81	3	78	NS
Charges financières	2 792	50	2 742	NS
Résultat financier	-2 712	-47	-2 664	NS
RESULTAT COURANT	262 672	161 028	101 644	63,12
Charges exceptionnelles	70 553	38 396	32 157	83,75
Résultat exceptionnel	-70 553	-38 396	-32 157	83,75
Impôts sur les bénéfices	64 593	37 590	27 003	71,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	127 527	85 042	42 484	49,96

Soldes intermédiaires de gestion (CEG)

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	1 386 240	100,00	1 292 744	100,00	93 495	7,23
Cie de matières et sous-traitance	5 568	0,40	71 032	5,49	-65 463	-92,16
MARGE DE PRODUCTION	1 380 671	99,60	1 221 713	94,51	158 958	13,01
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 386 240	100,00	1 292 744	100,00	93 495	7,23
MARGE BRUTE GLOBALE	1 380 671	99,60	1 221 713	94,51	158 958	13,01
Autres achats et charges externes	565 538	40,80	561 502	43,43	4 036	0,72
VALEUR AJOUTEE	815 134	58,80	660 211	51,07	154 923	23,47
Subventions d'exploitation	12 062	0,87	7 029	0,54	5 034	71,62
Impôts, taxes et verst assimilés	13 540	0,98	16 185	1,25	-2 645	-16,34
Charges de personnel	542 260	39,12	486 169	37,61	56 091	11,54
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	271 396	19,58	164 886	12,75	106 511	64,60
Reprises s/ charges et Transferts	34 577	2,49	195 081	15,09	-160 504	-82,28
Autres produits	241	0,02	1 946	0,15	-1 705	-87,64
Dot. amortissements et provisions	31 648	2,28	3 898	0,30	27 750	711,81
Autres charges	9 182	0,66	196 939	15,23	-187 757	-95,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	265 384	19,14	161 076	12,46	104 308	64,76
Produits financiers	81	0,01	3		78	NS
Charges financières	2 792	0,20	50		2 742	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMP	262 672	18,95	161 028	12,46	101 644	63,12
Charges exceptionnelles	70 553	5,09	38 396	2,97	32 157	83,75
Résultat exceptionnel	-70 553	-5,09	-38 396	-2,97	-32 157	83,75
Impôts sur les bénéfices	64 593	4,66	37 590	2,91	27 003	71,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	127 527	9,20	85 042	6,58	42 484	49,96

Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

ANNEXE

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	X		
- Faits caractéristiques	X		
- Actif immobilisé	X		
- Détail des immobilisations	X		
- Frais d'établissement		X	
- Frais de recherche et de développement	X		
- Fonds commercial		X	
- Intérêts immobilisés		X	
- Immobilisations en cours de production		X	
- Approche par composant		X	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		X	
- Liste des filiales		X	
- Détail des amortissements	X		
- Tests de dépréciation des immobilisations		X	
- Informations sur les stocks		X	
- Etat des échéances des créances	X		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		X	
- Dépréciation des immobilisations		X	
- Dépréciation des stocks		X	
- Dépréciation des créances		X	
- Dépréciation des valeurs mobilières		X	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		X	
- Composition du capital social	X		
- Parts bénéficiaires		X	
- Obligations convertibles échangeables		X	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		X	
- Tableau de variation des capitaux propres		X	
- Provisions réglementées		X	
- Provisions pour risques et charges	X		
- Etat des échéances des dettes	X		
- Dettes garanties par des suretés réelles	X		
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		X	
- Primes de remboursement d'emprunts		X	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		X	
- Clause de réserve de propriété		X	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		X	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		X	
- Actions propres		X	
- Règlement des difficultés des entreprises		X	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		X	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux com	X		
- Eléments imputables à un autre exercice		X	
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier		X	
- Transferts de charges d'exploitation et financières	X		
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
- Eléments exceptionnels	X		
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		X	
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la s		X	
- Engagements financiers donnés	X		
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus		X	
- Crédit-bail	(Détail)		
- Engagement de retraite		X	
- CICE	X		
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices	X		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AMB FORMATIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 125 302 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 127 527 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/05/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 21 643 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La société a fait l'objet d'une procédure prud'homale qui a fait l'objet d'une provision pour litige de € 22 444.81

Par ailleurs une provision de € 24 000 a été constituée pour faire face à un risque judiciaire.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	29 999,98	29 999,98	29 999,98	29 999,98	29 999,98
Nombre d'actions ordinaires	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	816 752,45	845 185,63	1 012 800,33	1 292 744,30	1 386 239,66
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	124 141,80	4 227,23	120 336,42	-32 304,55	293 988,27
Impôts sur les bénéfices	46 811,00		31 255,00	37 590,00	64 593,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-11 980,98	-26 460,52	79 900,59	85 042,20	127 526,51
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	154,66	8,45	178,16	-139,79	458,79
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-23,96	-52,92	159,80	170,08	255,05
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	4	4	4	4	4
Montant de la masse salariale	135 846,25	197 716,71	244 792,81	362 216,25	421 102,94
Montant des sommes versées en avantages sociaux	51 992,55	74 519,80	80 518,03	110 759,87	103 233,40

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		13 000		13 000
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 900	35 475		37 375
Immobilisations incorporelles	1 900	48 475		50 375
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	105 862	42 000	20 000	127 862
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 042	26 227		33 269
- Emballages récupérables et divers	7 990		5 446	2 544
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	120 894	68 227	25 446	163 675
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	58 673	1 100	14 116	45 657
Immobilisations financières	58 673	1 100	14 116	45 657
ACTIF IMMOBILISE	181 466	117 802	39 562	259 707

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	48 475	68 227	1 100	117 802
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	48 475	68 227	1 100	117 802
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			5 003	5 003
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		25 446	9 113	34 559
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		25 446	14 116	39 562

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
Frais de creation activité auto école	13 000	5
Frais de recherche	13 000	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		1 083		1 083
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 049	15 156		16 205
Immobilisations incorporelles	1 049	16 239		17 289
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 116	31 991	20 000	13 107
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 481	1 886		4 367
- Emballages récupérables et divers	912	5 307	5 446	773
Immobilisations corporelles	4 508	39 184	25 446	18 247
ACTIF IMMOBILISE	5 557	55 424	25 446	35 535

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	16 239	39 184	55 424
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	16 239	39 184	55 424
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés		25 446	25 446
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice		25 446	25 446

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 819 632 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 860	3 860	
Autres	41 797		41 797
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	607 892	607 892	
Autres	132 957	132 957	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	33 126	33 126	
Total	819 632	777 836	41 797
Prêts accordés en cours d'exercice	1 100		
Prêts récupérés en cours d'exercice	14 116		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	244 694
Etat - produits à recevoir	21 643
DIVERS PROD. A RECEVOIR	18 186
Total	284 522

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 60,00 Euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONSIEUR BEN YAYOUN Laurent 94220 CHARENTON	80,00	400,00
MONSIEUR PEREIRA Pierre 78570 Andresy	20,00	100,00

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		46 445			46 445
Total		46 445			46 445
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		46 445			

Les risques ont été provisionnés à hauteur de 100 % de leur montant.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 755 008 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	917	917		
- à plus de 1 an à l'origine	82 889	9 630	57 836	15 422
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	107	107		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	321 983	321 983		
Dettes fiscales et sociales	298 660	298 660		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	50 453	50 453		
Produits constatés d'avance				
Total	755 008	681 749	57 836	15 422
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	76 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	17 111			
(**) Dont envers les associés	31 485			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 31 485 Euros.

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	82 889	82 889	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	82 889	82 889	

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	32 136
INTERETS COURUS A PAYER	917
Intérêts courus	107
PROVISION POUR CONGES A	27 361
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	10 216
ORGANISMES SOCIAUX CAP	4 938
ORG A PAYER ETI	20 165
URSSAF	5 374
ETAT CHARGES A PAYER	1 172
CHARGES A PAYER	11
Total	102 396

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	33 126		
Total	33 126		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 200 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 - Transfert de charges d'exploitation	27 808	
791400 - Transfert affectant soumis TVA	6 770	
	34 577	
Total	34 577	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	332	9 957
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	70 221	28 439
Total des charges exceptionnelles	70 553	38 396
Résultat exceptionnel	-70 553	-38 396

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	332	
Amortissements des immobilisations	23 776	
Provisions pour risques et charges	46 445	
TOTAL	70 553	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	52 297
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Emprunt € 100 000 CIC</i>	4 243
Autres engagements donnés	4 243
Total	56 541
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				101 328	101 328
Cumul exercices antérieurs				47 941	47 941
Dotations de l'exercice				19 384	19 384
Amortissements				67 325	67 325
Cumul exercices antérieurs				50 320	50 320
Exercice				8 120	8 120
Redevances payées				58 440	58 440
A un an au plus				9 295	9 295
A plus d'un an et cinq ans au plus				14 198	14 198
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				23 493	23 493
A un an au plus				8 325	8 325
A plus d'un an et cinq ans au plus				20 480	20 480
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				28 805	28 805
Montant pris en charge dans l'exercice				8 120	8 120

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etats détaillés

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
203000 - Frais de recherche et développe	13 000,00		13 000,00	
280300 - Amortis. frais recherche & dével		1 083,33	-1 083,33	
	13 000,00	1 083,33	11 916,67	
Concessions, brevets et droits assimilés				
205200 - Logiciel traitement candidature	14 000,00		14 000,00	
205300 - Logiciel de code	2 000,00		2 000,00	
280520 - Amortissement logiciel traitemen		5 172,22	-5 172,22	
280530 - Amortissement logiciel code		833,33	-833,33	
	16 000,00	6 005,55	9 994,45	
Autres immobilisations incorporelles				
208200 - Creation site PARIS-ALTERNA	2 275,00		2 275,00	800,00
208300 - Realisation LG Starter E DOCE	1 100,00		1 100,00	1 100,00
208400 - Site AMB FORMATION	18 000,00		18 000,00	
280820 - Amortissement site		1 549,79	-1 549,79	-624,45
280830 - Amortissement E DOCEO		1 100,00	-1 100,00	-424,73
280840 - Amortissement site AMB FORM		7 550,00	-7 550,00	
	21 375,00	10 199,79	11 175,21	850,82
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla				
215400 - Matériel industriel				0,01
				0,01
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.di	127 862,00		127 862,00	105 862,00
218300 - Matériel de bureau	27 579,33		27 579,33	1 927,00
218310 - Matériel informatique	1 740,00		1 740,00	1 740,00
218400 - Mobilier	3 949,99		3 949,99	3 374,99
218800 - Autres matériels	2 543,96		2 543,96	7 989,79
281810 - Amortis. instal. gales, agenct. di		13 107,01	-13 107,01	-1 115,81
281830 - Amortis. matrél.bureau et inform		3 113,86	-3 113,86	-1 927,00
281831 - Amortis materiel informatique		797,50	-797,50	-449,50
281840 - Amortis. mobilier		455,30	-455,30	-104,07
281880 - Amortissement autres matériels		773,08	-773,08	-911,74
	163 675,28	18 246,75	145 428,53	116 385,66
Immobilisations financières				
Prêts				
274301 - Pret personnel MOYAL				9 112,80
274302 - Pret personnel PEREIRA	2 413,20		2 413,20	4 913,20
274303 - Pret personnel MARTIN	347,00		347,00	1 750,00
274304 - Prêt personnel HABCHI	500,00		500,00	500,00
274305 - Prêt personnel SAINT	600,00		600,00	600,00
	3 860,20		3 860,20	16 876,00
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts garantie 212 aveune JJ	13 634,62		13 634,62	13 634,62
275100 - Dépôts	3 212,01		3 212,01	3 212,01
275200 - DG APPARTEMENT DE FONC	3 200,00		3 200,00	3 200,00

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
275210 - FDG 11 rue PRADIER locaux	20 250,00		20 250,00	20 250,00
275211 - FDG 11 rue PRADIER parking	1 500,00		1 500,00	1 500,00
	41 796,63		41 796,63	41 796,63
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	259 707,11	35 535,42	224 171,69	175 909,12
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411100 - CLIENTS	363 198,71		363 198,71	426 734,78
418000 - CLIENTS PROD.NON ENC.FA	244 693,55		244 693,55	251 892,11
	607 892,26		607 892,26	678 626,89
Fournisseurs débiteurs				
401100 - FOURNISSEURS	5 567,13		5 567,13	16 294,91
409800 - RRR A OBTEN.AVOIR A RECE				316,29
	5 567,13		5 567,13	16 611,20
Personnel				
421001 - Rémunérations dues net à payer	620,26		620,26	
425201 - Opposition salaire	4 721,44		4 721,44	3 615,44
425232 - Note de frais SAINT Yoann				148,53
438700 - Charges sociales - produits à re				922,00
	5 341,70		5 341,70	4 685,97
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445620 - TVA déductible s/immobilisation	111,00		111,00	16 108,40
445661 - TVA déductible sur achats	38 644,38		38 644,38	40 235,90
445810 - TVA COLL A REGULARISER	6,88		6,88	781,92
445820 - TVA DEDUCT S/ ABS A REGU				8 743,20
445821 - TVA DEDUCT S/ IMMO A REG	14 230,87		14 230,87	497,96
445860 - TCA/FACT. NON PARVENUES	5 226,33		5 226,33	5 058,77
	58 219,46		58 219,46	71 426,15
Autres créances				
448700 - Etat - produits à recevoir	21 642,61		21 642,61	19 614,52
467100 - Autres comptes débiteurs/crédit	24 000,00		24 000,00	
468700 - DIVERS PROD. A RECEVOIR	18 186,33		18 186,33	
	63 828,94		63 828,94	19 614,52
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
503100 - ACTIONS BP	150,00		150,00	150,00
	150,00		150,00	150,00
Disponibilités				
512000 - CIC	88 608,00		88 608,00	13 888,74
512100 - BANQUE POPULAIRE	38 396,47		38 396,47	
	127 004,47		127 004,47	13 888,74
Charges constatées d'avance				
486000 - CHARGES CONSTAT. D'AVAN	33 126,03		33 126,03	39 555,19
	33 126,03		33 126,03	39 555,19
TOTAL ACTIF CIRCULANT	901 129,99		901 129,99	844 558,66
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 160 837,10	35 535,42	1 125 301,68	1 020 467,78

Bilan détaillé

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101000 - CAPITAL SOCIAL	29 999,98	29 999,98
	29 999,98	29 999,98
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	3 000,45	3 000,45
	3 000,45	3 000,45
Autres réserves		
106800 - Autres réserves	36 512,48	36 512,48
106810 - Réserve spéciale 15%	308,38	308,38
	36 820,86	36 820,86
Report à nouveau		
110000 - REPORT A NOUVEAU CREDIT.	126 501,29	
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)		41 459,09
	126 501,29	41 459,09
Résultat de l'exercice	127 526,51	85 042,20
TOTAL CAPITAUX PROPRES	323 849,09	196 322,58
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
151100 - Provisions pour litiges	46 444,81	
	46 444,81	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	46 444,81	
<i>Emprunts</i>		
164110 - PRET 100 000€ (1338.38)	82 888,51	24 000,00
	82 888,51	24 000,00
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
512100 - BANQUE POPULAIRE		20 808,10
518600 - INTERETS COURUS A PAYER	916,57	882,20
	916,57	21 690,30
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	83 805,08	45 690,30
Emprunts et dettes financières diverses		
168800 - Intérêts courus	107,30	
	107,30	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
455000 - BENYAYOUN KARINE CPT COURANT	141,60	141,60
455100 - LAURENT BENYAYOUN CPT COURANT	30 804,19	172,66
455300 - ASSOCIE PEREIRA	539,68	123,07
	31 485,47	437,33
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401100 - FOURNISSEURS	289 847,19	430 484,36
408100 - FOURN. FACT.NON PARVENUES	32 135,81	42 092,82
	321 983,00	472 577,18
<i>Personnel</i>		
421001 - Rémunérations dues net à payer	29 605,78	21 786,66
425000 - PERSONNEL AVANC.ET ACPTES	576,00	576,00
428200 - PROVISION POUR CONGES A	27 360,63	20 397,89
	57 542,41	42 760,55
<i>Organismes sociaux</i>		
431100 - URSSAF	16 545,00	43 589,00

Bilan détaillé

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
437200 - REUNICA RETRAITES	10 568,00	9 545,00
437400 - REUNICA MUTUELLE	751,00	751,00
437500 - APICIL prevoyance	1 194,00	1 060,00
437600 - AG2R LA MONDIALE	217,26	
438200 - CHARG.SOC./CONGES A PAYER	10 215,93	7 162,90
438600 - ORGANISMES SOCIAUX CAP	4 937,64	4 614,10
438610 - ORG A PAYER ETI	20 165,09	17 607,56
438612 - URSSAF	5 374,00	
	69 967,92	84 329,56
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
444000 - ETAT IMPOTS SUR LES BENEF	40 713,00	14 148,00
	40 713,00	14 148,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445000 - ETAT redressement fiscal	3 928,00	21 211,00
445510 - TVA A DECAISSER	17 261,00	9 881,00
445711 - TVA COLLECTEE 20%	57 772,26	68 637,05
445820 - TVA DEDUCT S/ ABS A REGUL	9 520,88	
445870 - TCA/FACTURES A ETABLIR	40 782,26	41 970,83
	129 264,40	141 699,88
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
448600 - ETAT CHARGES A PAYER	1 171,88	4 896,50
	1 171,88	4 896,50
Dettes fiscales et sociales	298 659,61	287 834,49
Autres dettes		
411100 - CLIENTS	16 568,47	14 912,47
419800 - RRR A ACCORD. AVR A ETABL		67,15
467667 - Comptes créditeurs	2 388,00	2 388,00
468600 - CHARGES A PAYER	10,85	238,28
	18 967,32	17 605,90
TOTAL DETTES	755 007,78	824 145,20
TOTAL PASSIF	1 125 301,68	1 020 467,78

Compte de Résultat détaillé

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue				
706001 - PRESTATIONS 19.6 %	659		659	
706002 - PRESTATIONS ASP	29 910	122 227	-92 317	-75,53
706003 - PRESTATIONS 20%	1 355 254	1 151 713	203 542	17,67
708300 - Locations	417		417	
708320 - Produits des locations immobiliè		8 573	-8 573	-100,00
708800 - Autres produits activités annexe		10 232	-10 232	-100,00
	1 386 240	1 292 744	93 495	7,23
Subventions d'exploitation				
740000 - Subventions d'exploitation	5 612		5 612	
741000 - Subvention de personnel	6 450	7 029	-578	-8,23
	12 062	7 029	5 034	71,62
Autres produits				
758000 - Produits divers gestion courante	241	1 946	-1 705	-87,64
781740 - Repris.s/prov.dépréc. créances		187 274	-187 274	-100,00
791000 - Transfert de charges d'exploitati	27 808	7 807	20 000	256,17
791400 - Transfert affectant soumis TVA	6 770		6 770	
	34 818	197 028	-162 210	-82,33
Total	1 433 120	1 496 800	-63 680	-4,25
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes				
604000 - Achats d'études et prestations	5 568	71 032	-65 463	-92,16
606100 - Fournitures électricité/gaz	3 525	5 166	-1 641	-31,77
606110 - Fournitures carburants	8 243	5 420	2 823	52,09
606300 - Achats fournitures diverses	12 155	2 656	9 498	357,58
606301 - Achats de petit équipements	1 686	8 741	-7 055	-80,71
606320 - Produits entretiens	2 770	2 580	190	7,35
606400 - Achats fournitures administrative	5 649	5 320	329	6,19
612224 - Credit Bail NISSAN JUKE DY-6	3 688		3 688	
612225 - Credit bail MERCEDES CLASS	4 432	2 216	2 216	100,00
613210 - LOCAT° IMMO 169 Av JJ		13 540	-13 540	-100,00
613211 - Location 11 Rue pradier	80 879	80 966	-87	-0,11
613212 - Location box 11 Rue pradier	5 993	5 998	-5	-0,08
613220 - Location appartement de fonctio		8 799	-8 799	-100,00
613230 - LOCATIONS SALLES PR FOR		4 832	-4 832	-100,00
613240 - Locations immobilières stockage	13 500	6 000	7 500	125,00
613250 - Hebergement	138	42	96	229,83
613510 - Locations de mat. info ACER gr	517	1 034	-517	-50,00
613512 - LOCATION IPBX UC540W	1 306	2 611	-1 306	-50,00
613513 - Copieur MF9626 26 PPMN	810	1 620	-810	-50,00
613514 - Location SBS 8*5*NDB	127	254	-127	-50,00
613515 - Location SIEMENS canon IR 20	4 204	4 204		
613516 - Location 8 LINE IP PHONE	240	480	-240	-50,00
613517 - Location IRA5235I Copieur	4 192	2 861	1 331	46,52
613530 - Locations vehicule	1 012		1 012	

Compte de Résultat détaillé

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
613542 - Location FRANCOTYP Mymail p	300	245	55	22,45
613543 - Loc FORTWO smart CS-810-DF		1 445	-1 445	-100,00
613544 - Loc CLASSE A berline 180	8 344	9 473	-1 129	-11,92
613545 - Loc MERCEDES E 350 cab DE	12 670	11 305	1 364	12,07
613546 - Loc FORFOUR smart	4 363	364	3 999	NS
613548 - Loc FORFOUR SMART dw 163	2 514	628	1 885	300,00
613549 - LAO MERCEDES Classe A FL (	1 366		1 366	
614100 - CHARGES LOCATIVES 169 Av.		720	-720	-100,00
614200 - CHARGES LOC. appartement f		500	-500	-100,00
614400 - Charges locatives 11 Rue Pradi	14 406	12 094	2 312	19,12
615000 - Entretien immobilier	2 202	3 656	-1 454	-39,77
615200 - Entretien locaux		305	-305	-100,00
615300 - Entretien/repairation mat info.	48	1 188	-1 140	-95,93
615510 - Entretien du matériel de transpo	13 533	12 780	754	5,90
615600 - Maintenance	195		195	
615610 - MAINTENANCE INFORMAT	3 630		3 630	
615620 - MAINTENANCE COPIEUR	3 662	1 282	2 380	185,58
615630 - MAINTENANCE EXTINCTEUR	433		433	
615640 - Location NEOPOST affranchiss	635	620	15	2,42
615650 - Maintenance BLUE NOTE SYS	7 680	4 763	2 916	61,22
615670 - Maintenance NEXTI	41		41	
616000 - Assurances multirisques	2 018	1 527	491	32,15
616100 - Assurances matériel de transpor	4 803		4 803	
616106 - Assurance voiture CZ-967-FY		1 375	-1 375	-100,00
616107 - Assurance voiture DE-691-KJ	1 431	1 426	5	0,37
616108 - Assurance voiture CS 810 df sm		1 232	-1 232	-100,00
616110 - Assurance matériel	681	681		
616111 - Assurance voiture DX-371-VM		76	-76	-100,00
616112 - Assurance voiture DW-163-YA		145	-145	-100,00
616199 - Assurance téléphone	154		154	
618100 - Documentation générale	1 051	745	307	41,19
618500 - Frais de colloques, de séminaire		6 861	-6 861	-100,00
622200 - Apporteurs affaires	196 277	159 000	37 277	23,44
622610 - HONORAIRES JURIDIQUES	7 306	1 246	6 060	486,36
622620 - HONORAIRES SDIKA	17 768	18 075	-307	-1,70
622640 - HONORAIRES DIVERS	8 365	2 849	5 516	193,58
622650 - HONORAIRES CAC	3 200	3 200		
622651 - INDEMNITES DEFRAIEMENT	9 013	12 950	-3 937	-30,40
622700 - Frais d'actes et contentieux	35	503	-468	-93,08
623000 - Publicité	13 742	2 804	10 938	390,05
623100 - Annonces et insertions	8 087	8 028	59	0,74
623400 - Cadeaux	1 377	684	693	101,40
623800 - Divers (pourboires, dons courant	17 582	53 264	-35 682	-66,99
625100 - Voyages et déplacements	5 844	4 272	1 572	36,80
625200 - Frais accessoires des véhicules	960	283	677	238,98
625500 - Frais et déménagement	1 800		1 800	
625700 - Réceptions	7 869	8 855	-985	-11,13
625710 - Développement clients	3 782	20 294	-16 511	-81,36

Compte de Résultat détaillé

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
626000 - Frais de télécommunications	6 033	10 451	-4 417	-42,27
626001 - Frais postaux	7 050	6 260	790	12,63
626010 - COURSIERS	266	195	71	36,57
626100 - Moteur de recherche	858	858		
626300 - Abonnement acces E DOCEO	1 140	1 710	-570	-33,33
626400 - Abonnement Audacio	1		1	
627800 - Prestations de services bancaire	5 159	5 959	-800	-13,43
628110 - Cotisations professionnelles	799	656	143	21,84
629000 - R.R.R. obtenus s/autres sces ex		-1 669	1 669	-100,00
	571 106	632 533	-61 427	-9,71
Total	571 106	632 533	-61 427	-9,71
MARGE SUR M/SES & MAT	862 014	864 267	-2 253	-0,26
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.				
631200 - Taxe d'apprentissage	2 481	1 345	1 136	84,46
633300 - Formation continue (organisme)	2 141	1 795	347	19,32
633600 - FONGECIF		140	-140	-100,00
635110 - Taxe professionnelle	3 173	1 663	1 510	90,80
635120 - Taxes foncières		573	-573	-100,00
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés	670	2 546	-1 876	-73,67
635430 - Cartes grises	422	238	184	77,58
637810 - CSG non deductible	1 687	2 860	-1 173	-41,02
637820 - CSG deductible	2 966	5 026	-2 060	-40,98
	13 540	16 185	-2 645	-16,34
Salaires et Traitements				
641000 - REMUNERATIONS DU PERSONNEL	363 640	330 509	33 131	10,02
641150 - Salaires administrateurs gérants	50 000	25 000	25 000	100,00
641200 - Congés payés	6 963	1 298	5 665	436,62
641400 - Indemnités et avantages divers	500	5 410	-4 910	-90,76
	421 103	362 216	58 887	16,26
Charges sociales				
645100 - Cotisations à l'URSSAF	74 162	77 089	-2 928	-3,80
645310 - Cotisations retraites (cadres)	220	132	89	67,44
645320 - Cotisations retraites (salariés)	21 335	19 361	1 974	10,20
645330 - Prévoyance/mutuelle	4 192	3 471	721	20,78
645400 - Cotisations aux ASSÉDIC	15 387	14 200	1 187	8,36
645900 - CHARGES SOCIALES S/ CP	3 053	147	2 906	NS
646100 - RSI	2 475	4 773	-2 298	-48,15
646200 - URSSAF	819	1 940	-1 121	-57,78
646300 - REUNICA MUTUELLE	3 261	3 785	-524	-13,84
646500 - CIPAV	6 658	13 366	-6 708	-50,19
646800 - PROV CHARGES SOC ETI	4 710	-10 671	15 382	-144,14
647500 - Médecine du travail et pharmaci	919	949	-30	-3,16
647600 - Cartes de transport	5 004	6 179	-1 176	-19,03
647800 - Stages formation perfectionnem	480	7 331	-6 851	-93,45

Compte de Résultat détaillé

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
648000 - Autres charges de personnel		116	-116	-100,00
648100 - Charges stagiaires	125	1 400	-1 275	-91,07
649000 - Crédit d'impôt compétitivité entr	-21 643	-19 615	-2 028	10,34
	121 157	123 952	-2 796	-2,26
Amortissements et provisions				
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel	16 239	692	15 547	NS
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	15 409	3 206	12 202	380,57
	31 648	3 898	27 750	711,81
Autres charges				
654000 - Pertes s/créances irrécouvrable	56	196 638	-196 582	-99,97
658000 - Charges diverses gestion coura	9 126	301	8 825	NS
	9 182	196 939	-187 757	-95,34
Total	596 630	703 191	-106 561	-15,15
RESULTAT D'EXPLOITATION	265 384	161 076	104 308	64,76
Produits financiers				
761000 - Produits de participations	3	3		-4,26
763000 - Revenus autres créances	78		78	
	81	3	78	NS
Charges financières				
661100 - Intérêts des emprunts et dettes	2 783	33	2 750	NS
666000 - Pertes de change	10	17	-8	-43,70
	2 792	50	2 742	NS
Résultat financier	-2 712	-47	-2 664	NS
RESULTAT COURANT	262 672	161 028	101 644	63,12
Charges exceptionnelles				
671200 - Pénalités et amendes	332	9 957	-9 625	-96,67
687110 - Dot. amort. exce s/immob incorp		315	-315	-100,00
687120 - Dot. amort. exce s/immob corpor	23 776	28 124	-4 348	-15,46
687500 - Dot. prov. risques et charges ex	46 445		46 445	
	70 553	38 396	32 157	83,75
Résultat exceptionnel	-70 553	-38 396	-32 157	83,75
Impôts sur les bénéfices				
695000 - Impôts sur les bénéfices	64 593	37 590	27 003	71,84
	64 593	37 590	27 003	71,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	127 527	85 042	42 484	49,96

Soldes intermédiaires de gestion (CEG)

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
706001 - PRESTATIONS 19.6 %	659	0,05			659	
706002 - PRESTATIONS ASP	29 910	2,16	122 227	9,45	-92 317	-75,53
706003 - PRESTATIONS 20%	1 355 254	97,76	1 151 713	89,09	203 542	17,67
708300 - Locations	417	0,03			417	
708320 - Produits des locations immobiliè			8 573	0,66	-8 573	-100,00
708800 - Autres produits activités annexe			10 232	0,79	-10 232	-100,00
	1 386 240	100,00	1 292 744	100,00	93 495	7,23
Cie de matières et sous-traitance						
604000 - Achats d'études et prestations	5 568	0,40	71 032	5,49	-65 463	-92,16
	5 568	0,40	71 032	5,49	-65 463	-92,16
MARGE DE PRODUCTION	1 380 671	99,60	1 221 713	94,51	158 958	13,01
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 386 240	100,00	1 292 744	100,00	93 495	7,23
MARGE BRUTE GLOBALE	1 380 671	99,60	1 221 713	94,51	158 958	13,01
Autres achats et charges externes						
606100 - Fournitures électricité/gaz	3 525	0,25	5 166	0,40	-1 641	-31,77
606110 - Fournitures carburants	8 243	0,59	5 420	0,42	2 823	52,09
606300 - Achats fournitures diverses	12 155	0,88	2 656	0,21	9 498	357,58
606301 - Achats de petit équipements	1 686	0,12	8 741	0,68	-7 055	-80,71
606320 - Produits entretiens	2 770	0,20	2 580	0,20	190	7,35
606400 - Achats fournitures administrative	5 649	0,41	5 320	0,41	329	6,19
612224 - Credit Bail NISSAN JUKE DY-6	3 688	0,27			3 688	
612225 - Credit bail MERCEDES CLASS	4 432	0,32	2 216	0,17	2 216	100,00
613210 - LOCAT° IMMO 169 Av JJ			13 540	1,05	-13 540	-100,00
613211 - Location 11 Rue pradier	80 879	5,83	80 966	6,26	-87	-0,11
613212 - Location box 11 Rue pradier	5 993	0,43	5 998	0,46	-5	-0,08
613220 - Location appartement de fonctio			8 799	0,68	-8 799	-100,00
613230 - LOCATIONS SALLES PR FOR			4 832	0,37	-4 832	-100,00
613240 - Locations immobilières stockage	13 500	0,97	6 000	0,46	7 500	125,00
613250 - Hebergement	138	0,01	42		96	229,83
613510 - Locations de mat. info ACER gr	517	0,04	1 034	0,08	-517	-50,00
613512 - LOCATION IPBX UC540W	1 306	0,09	2 611	0,20	-1 306	-50,00
613513 - Copieur MF9626 26 PPMN	810	0,06	1 620	0,13	-810	-50,00
613514 - Location SBS 8*5*NDB	127	0,01	254	0,02	-127	-50,00
613515 - Location SIEMENS canon IR 20	4 204	0,30	4 204	0,33		
613516 - Location 8 LINE IP PHONE	240	0,02	480	0,04	-240	-50,00
613517 - Location IRA5235I Copieur	4 192	0,30	2 861	0,22	1 331	46,52
613530 - Locations vehicule	1 012	0,07			1 012	
613542 - Location FRANCO TYP Mymail p	300	0,02	245	0,02	55	22,45
613543 - Loc FORTWO smart CS-810-DF			1 445	0,11	-1 445	-100,00
613544 - Loc CLASSE A berline 180	8 344	0,60	9 473	0,73	-1 129	-11,92

Soldes intermédiaires de gestion (CEG)

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
613545 - Loc MERCEDES E 350 cab DE	12 670	0,91	11 305	0,87	1 364	12,07
613546 - Loc FORFOUR smart	4 363	0,31	364	0,03	3 999	NS
613548 - Loc FORFOUR SMART dw 163	2 514	0,18	628	0,05	1 885	300,00
613549 - LAO MERCEDES Classe A FL (	1 366	0,10			1 366	
614100 - CHARGES LOCATIVES 169 Av.			720	0,06	-720	-100,00
614200 - CHARGES LOC. appartement f			500	0,04	-500	-100,00
614400 - Charges locatives 11 Rue Pradi	14 406	1,04	12 094	0,94	2 312	19,12
615000 - Entretien immobilier	2 202	0,16	3 656	0,28	-1 454	-39,77
615200 - Entretien locaux			305	0,02	-305	-100,00
615300 - Entretien/repairation mat info.	48		1 188	0,09	-1 140	-95,93
615510 - Entretien du matériel de transpo	13 533	0,98	12 780	0,99	754	5,90
615600 - Maintenance	195	0,01			195	
615610 - MAINTENANCE INFORMAT	3 630	0,26			3 630	
615620 - MAINTENANCE COPIEUR	3 662	0,26	1 282	0,10	2 380	185,58
615630 - MAINTENANCE EXTINGUEUR	433	0,03			433	
615640 - Location NEOPOST affranchiss	635	0,05	620	0,05	15	2,42
615650 - Maintenance BLUE NOTE SYS	7 680	0,55	4 763	0,37	2 916	61,22
615670 - Maintenance NEXTI	41				41	
616000 - Assurances multirisques	2 018	0,15	1 527	0,12	491	32,15
616100 - Assurances matériel de transpor	4 803	0,35			4 803	
616106 - Assurance voiture CZ-967-FY			1 375	0,11	-1 375	-100,00
616107 - Assurance voiture DE-691-KJ	1 431	0,10	1 426	0,11	5	0,37
616108 - Assurance voiture CS 810 df sm			1 232	0,10	-1 232	-100,00
616110 - Assurance matériel	681	0,05	681	0,05		
616111 - Assurance voiture DX-371-VM			76	0,01	-76	-100,00
616112 - Assurance voiture DW-163-YA			145	0,01	-145	-100,00
616199 - Assurance téléphone	154	0,01			154	
618100 - Documentation générale	1 051	0,08	745	0,06	307	41,19
618500 - Frais de colloques, de séminaire			6 861	0,53	-6 861	-100,00
622200 - Apporteurs affaires	196 277	14,16	159 000	12,30	37 277	23,44
622610 - HONORAIRES JURIDIQUES	7 306	0,53	1 246	0,10	6 060	486,36
622620 - HONORAIRES SDIKA	17 768	1,28	18 075	1,40	-307	-1,70
622640 - HONORAIRES DIVERS	8 365	0,60	2 849	0,22	5 516	193,58
622650 - HONORAIRES CAC	3 200	0,23	3 200	0,25		
622651 - INDEMNITES DEFRAIEMENT	9 013	0,65	12 950	1,00	-3 937	-30,40
622700 - Frais d'actes et contentieux	35		503	0,04	-468	-93,08
623000 - Publicité	13 742	0,99	2 804	0,22	10 938	390,05
623100 - Annonces et insertions	8 087	0,58	8 028	0,62	59	0,74
623400 - Cadeaux	1 377	0,10	684	0,05	693	101,40
623800 - Divers (pourboires, dons courant	17 582	1,27	53 264	4,12	-35 682	-66,99
625100 - Voyages et déplacements	5 844	0,42	4 272	0,33	1 572	36,80
625200 - Frais accessoires des véhicules	960	0,07	283	0,02	677	238,98
625500 - Frais et déménagement	1 800	0,13			1 800	
625700 - Réceptions	7 869	0,57	8 855	0,68	-985	-11,13
625710 - Développement clients	3 782	0,27	20 294	1,57	-16 511	-81,36
626000 - Frais de télécommunications	6 033	0,44	10 451	0,81	-4 417	-42,27
626001 - Frais postaux	7 050	0,51	6 260	0,48	790	12,63
626010 - COURSIERS	266	0,02	195	0,02	71	36,57

Soldes intermédiaires de gestion (CEG)

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
626100 - Moteur de recherche	858	0,06	858	0,07		
626300 - Abonnement acces E DOCEO	1 140	0,08	1 710	0,13	-570	-33,33
626400 - Abonnement Audacio	1				1	
627800 - Prestations de services bancaire	5 159	0,37	5 959	0,46	-800	-13,43
628110 - Cotisations professionnelles	799	0,06	656	0,05	143	21,84
629000 - R.R.R. obtenus s/autres sces ex			-1 669	-0,13	1 669	-100,00
	565 538	40,80	561 502	43,43	4 036	0,72
VALEUR AJOUTEE	815 134	58,80	660 211	51,07	154 923	23,47
Subventions d'exploitation						
740000 - Subventions d'exploitation	5 612	0,40			5 612	
741000 - Subvention de personnel	6 450	0,47	7 029	0,54	-578	-8,23
	12 062	0,87	7 029	0,54	5 034	71,62
Impôts, taxes et verst assimilés						
631200 - Taxe d'apprentissage	2 481	0,18	1 345	0,10	1 136	84,46
633300 - Formation continue (organisme)	2 141	0,15	1 795	0,14	347	19,32
633600 - FONGECIF			140	0,01	-140	-100,00
635110 - Taxe professionnelle	3 173	0,23	1 663	0,13	1 510	90,80
635120 - Taxes foncières			573	0,04	-573	-100,00
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés	670	0,05	2 546	0,20	-1 876	-73,67
635430 - Cartes grises	422	0,03	238	0,02	184	77,58
637810 - CSG non deductible	1 687	0,12	2 860	0,22	-1 173	-41,02
637820 - CSG deductible	2 966	0,21	5 026	0,39	-2 060	-40,98
	13 540	0,98	16 185	1,25	-2 645	-16,34
Charges de personnel						
641000 - REMUNERATIONS DU PERSO	363 640	26,23	330 509	25,57	33 131	10,02
641150 - Salaires administrateurs géranc	50 000	3,61	25 000	1,93	25 000	100,00
641200 - Congés payés	6 963	0,50	1 298	0,10	5 665	436,62
641400 - Indemnités et avantages divers	500	0,04	5 410	0,42	-4 910	-90,76
645100 - Cotisations à l'URSSAF	74 162	5,35	77 089	5,96	-2 928	-3,80
645310 - Cotisations retraites (cadres)	220	0,02	132	0,01	89	67,44
645320 - Cotisations retraites (salariés)	21 335	1,54	19 361	1,50	1 974	10,20
645330 - Prévoyance/mutuelle	4 192	0,30	3 471	0,27	721	20,78
645400 - Cotisations aux ASSÉDIC	15 387	1,11	14 200	1,10	1 187	8,36
645900 - CHARGES SOCIALES S/ CP	3 053	0,22	147	0,01	2 906	NS
646100 - RSI	2 475	0,18	4 773	0,37	-2 298	-48,15
646200 - URSSAF	819	0,06	1 940	0,15	-1 121	-57,78
646300 - REUNICA MUTUELLE	3 261	0,24	3 785	0,29	-524	-13,84
646500 - CIPAV	6 658	0,48	13 366	1,03	-6 708	-50,19
646800 - PROV CHARGES SOC ETI	4 710	0,34	-10 671	-0,83	15 382	-144,14
647500 - Médecine du travail et pharmaci	919	0,07	949	0,07	-30	-3,16
647600 - Cartes de transport	5 004	0,36	6 179	0,48	-1 176	-19,03
647800 - Stages formation perfectionnem	480	0,03	7 331	0,57	-6 851	-93,45
648000 - Autres charges de personnel			116	0,01	-116	-100,00
648100 - Charges stagiaires	125	0,01	1 400	0,11	-1 275	-91,07
649000 - Crédit d'impôt compétitivité entr	-21 643	-1,56	-19 615	-1,52	-2 028	10,34

Soldes intermédiaires de gestion (CEG)

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
	542 260	39,12	486 169	37,61	56 091	11,54
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	271 396	19,58	164 886	12,75	106 511	64,60
Reprises s/ charges et Transferts						
781740 - Repris.s/prov.dépréc. créances			187 274	14,49	-187 274	-100,00
791000 - Transfert de charges d'exploitati	27 808	2,01	7 807	0,60	20 000	256,17
791400 - Transfert affectant soumis TVA	6 770	0,49			6 770	
	34 577	2,49	195 081	15,09	-160 504	-82,28
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	241	0,02	1 946	0,15	-1 705	-87,64
	241	0,02	1 946	0,15	-1 705	-87,64
Dot. amortissements et provisions						
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel	16 239	1,17	692	0,05	15 547	NS
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	15 409	1,11	3 206	0,25	12 202	380,57
	31 648	2,28	3 898	0,30	27 750	711,81
Autres charges						
654000 - Pertes s/créances irrécouvrable	56		196 638	15,21	-196 582	-99,97
658000 - Charges diverses gestion coura	9 126	0,66	301	0,02	8 825	NS
	9 182	0,66	196 939	15,23	-187 757	-95,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	265 384	19,14	161 076	12,46	104 308	64,76
Produits financiers						
761000 - Produits de participations	3		3			-4,26
763000 - Revenus autres créances	78	0,01			78	
	81	0,01	3		78	NS
Charges financières						
661100 - Intérêts des emprunts et dettes	2 783	0,20	33		2 750	NS
666000 - Pertes de change	10		17		-8	-43,70
	2 792	0,20	50		2 742	NS
RESULTAT COURANT AVANT IMP	262 672	18,95	161 028	12,46	101 644	63,12
Charges exceptionnelles						
671200 - Pénalités et amendes	332	0,02	9 957	0,77	-9 625	-96,67
687110 - Dot. amort. exce s/immob incorp			315	0,02	-315	-100,00
687120 - Dot. amort. exce s/immob corpor	23 776	1,72	28 124	2,18	-4 348	-15,46
687500 - Dot. prov. risques et charges ex	46 445	3,35			46 445	
	70 553	5,09	38 396	2,97	32 157	83,75
Résultat exceptionnel	-70 553	-5,09	-38 396	-2,97	-32 157	83,75
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impôts sur les bénéfices	64 593	4,66	37 590	2,91	27 003	71,84
	64 593	4,66	37 590	2,91	27 003	71,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	127 527	9,20	85 042	6,58	42 484	49,96

Comptes annuels

2017

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Dossier de gestion

Activité et marge

	31/12/2016	%	31/12/2015	%
Ventes de marchandises				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Coût d'achat des marchandises				
Marge commerciale				
Production vendue	1 386 240	100,00	1 292 744	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Production de l'exercice	1 386 240	100,00	1 292 744	100,00
Achats matières et consommables				
Variation de stocks				
Sous-Traitance	5 568	0,40	71 032	5,49
Coût de production	5 568	0,40	71 032	5,49
Marge de production	1 380 671	99,60	1 221 713	94,51
Activité totale de l'exercice	1 386 240	100,00	1 292 744	100,00
Marge globale	1 380 671	99,60	1 221 713	94,51

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2016	%	31/12/2015	%
Ventes de marchandises				
Achats de marchandises				
Variation stocks de marchandises				
Marge commerciale				
Ventes de produits finis et travaux				
Ventes de services	1 386 240	100,00	1 292 744	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE	1 386 240	100,00	1 292 744	100,00
Achats matières et consommables				
Variation stocks de matières				
Sous-Traitance	5 568	0,40	71 032	5,49
Marge de production	1 380 671	99,60	1 221 713	94,51
ACTIVITE	1 386 240	100,00	1 292 744	100,00
MARGE GLOBALE	1 380 671	99,60	1 221 713	94,51
Autres achats et charges externes	565 538	40,80	561 502	43,43
VALEUR AJOUTEE	815 134	58,80	660 211	51,07
Subventions d'exploitation	12 062	0,87	7 029	0,54
Impôts & taxes	13 540	0,98	16 185	1,25
Salaires	421 103	30,38	362 216	28,02
Charges sur salaires	121 157	8,74	123 952	9,59
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	271 396	19,58	164 886	12,75
Autres produits , Reprise amortissements	34 818	2,51	197 028	15,24
Autres Charges	9 182	0,66	196 939	15,23
Dotations amortissements et provisions	31 648	2,28	3 898	0,30
RESULTAT D'EXPLOITATION	265 384	19,14	161 076	12,46
Opérations en commun				
Produits financiers	81	0,01	3	
Charges financières	2 792	0,20	50	
Résultat financier	-2 712	-0,20	-47	
RESULTAT COURANT	262 672	18,95	161 028	12,46
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	70 553	5,09	38 396	2,97
Résultat exceptionnel	-70 553	-5,09	-38 396	-2,97
Impôts sur les bénéfices et participation	64 593	4,66	37 590	2,91
RESULTAT NET	127 527	9,20	85 042	6,58

Bilan récapitulatif

	31/12/201	%	31/12/201	%
BILAN ACTIF				
ACTIF IMMOBILISE	224 172	19,92	175 909	17,24
Immobilisations incorporelles	33 086		851	
Immobilisations corporelles	145 429		116 386	
Immobilisations financières	45 657		58 673	
ACTIF CIRCULANT	868 004	77,14	805 003	78,89
Stocks et En-cours				
Avances et acomptes versés				
Clients	607 892		678 627	
Autres créances	132 957		112 338	
Valeurs mobilières de placement	150		150	
Disponibilités	127 004		13 889	
COMPTES DE REGULARISATION	33 126	2,94	39 555	3,88
Charges constatées d'avance	33 126		39 555	
Autres comptes				
TOTAL	1 125 302	100,00	1 020 468	100,00

	31/12/201	%	31/12/201	%
BILAN PASSIF				
RESSOURCES PROPRES	355 335	31,58	196 760	19,28
Capital	30 000		30 000	
Réserves	166 323		81 280	
Résultat de l'exercice	127 527		85 042	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Comptes courants d'associés	31 485		437	
Autres fonds propres				
PROVISIONS RISQUES & CHARGES	46 445	4,13		
EMPRUNTS	82 996	7,38	24 000	2,35
DETTES	640 527	56,92	799 708	78,37
Fournisseurs	321 983		472 577	
Avances & acomptes				
Dettes fiscales & sociales	298 660		287 834	
Autres dettes	18 967		17 606	
Découverts	917		21 690	
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
Autres comptes				
TOTAL	1 125 302	100,00	1 020 468	100,00

Analyse du bilan

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles	50 375	1 900
Immobilisations corporelles	163 675	120 894
Immobilisations financières	45 657	58 673
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut	259 707	181 466
RESSOURCES		
Capital et réserves	196 323	111 280
Rétention de résultat	35 535	5 557
Résultat	127 527	85 042
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges	46 445	
Comptes courants d'associés	31 485	437
Total Capitaux Propres	437 315	202 317
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	177 608	20 851
Emprunts et dettes assimilées	82 996	24 000
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	260 603	44 851
Stocks		
Créances clients	607 892	678 627
Autres créances	132 957	112 338
Comptes de régularisation	33 126	39 555
Total Créances	773 976	830 520
Dettes fournisseurs	321 983	472 577
Dettes fiscales et sociales	298 660	287 834
Autres dettes	18 967	17 606
Comptes de régularisation		
Total Dettes	639 610	778 018
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	134 366	52 502
Trésorerie active	127 154	14 039
Trésorerie passive	917	21 690
TRESORERIE	126 238	-7 652

Capacité d'autofinancement

	31/12/2016	31/12/2015
Résultat net	127 527	85 042
+ Dotations aux amortissements	55 424	32 337
+ Dotations aux provisions	46 445	
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		187 274
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	229 395	-69 895

	31/12/2016	31/12/2015
Excédent Brut d'Exploitation	271 396	164 886
+ Transfert de charges	34 577	7 807
+ Autres produits d'exploitation	241	1 946
- Autres charges d'exploitation	9 182	196 939
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	81	3
- Charges financières	2 792	50
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles	332	9 957
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	64 593	37 590
= Capacité d'autofinancement	229 395	-69 895

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	229 395	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	229 395	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	9 113	
Apports en fonds propres, en comptes courants	31 048	
Nouveaux emprunts et contrats de credit-bail	76 107	
Subventions d'investissement		
Total des ressources	345 664	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en cr		112 799
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		17 111
Total des emplois		129 911
Variation du fonds de roulement net global		
	215 753	

	31/12/2016	31/12/2015	Besoins	Dégagement
Variation des actifs				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés	607 892	678 627		70 735
Autres créances	132 957	112 338	20 619	
Comptes de régularisation	33 126	39 555		6 429
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	321 983	472 577	150 594	
Dettes fiscales et sociales	298 660	287 834		10 825
Autres dettes	18 967	17 606		1 361
Comptes de Régularisation				
Besoins de l'exercice en fonds de roulemen			81 863	
Variation de la trésorerie active	127 154	14 039	113 116	
Variations de la trésorerie passive	917	21 690	20 774	
Variation nette de trésorerie			133 889	
Variation du fonds de roulement net global			215 753	

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	127 527	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	101 869	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	229 395	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières	9 113	
Apports en fonds propres, en comptes courants	31 048	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice	76 107	
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice	116 268	
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		112 799
Réduction des fonds propres Remboursement de comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-		17 111
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		129 911
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :		7 652
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	208 101	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Aucune variation des stocks		
Aucune variation des acomptes versés sur commandes		
Diminution de l'en-cours clients	70 735	
Augmentation des autres créances		14 190
Aucune variation des acomptes reçus		
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		150 594
Augmentation des dettes fiscales et sociales	10 825	
Augmentation des autres dettes	1 361	
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		81 863
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	126 238	

Tableau des flux de trésorerie

	Montants
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION	
Résultat d'exploitation	265 384
<i>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>	
+ Amortissements et provisions (à l'exclusion des provisions sur actif circulant)	31 648
= Résultat brut d'exploitation	297 032
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation</i>	
- Variation des stocks	
- Variation des créances d'exploitation	56 544
+ Variation des dettes d'exploitation	-164 973
= Flux net de trésorerie d'exploitation	188 604
<i>Autres encaissements et décaissements liés à l'activité</i>	
- Frais financiers	-2 792
+ Produits financiers	81
- Impôts sur les sociétés	-64 593
- Charges exceptionnelles liées à l'activité	-332
+ Produits exceptionnels liés à l'activité	
- Variation des autres créances liées à l'activité	
+ Variation des autres dettes liées à l'activité	26 672
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	147 639
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT	
- Acquisitions d'immobilisations	-112 799
+ Cessions d'immobilisations	
+ Réduction d'immobilisations financières	9 113
+/- Variation des dettes et créances relatives aux investissements	
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-103 687
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	
+ Augmentation de capital en numéraire et versements par les associés	31 048
- Réduction de capital	
- Dividendes versés	
+ Emissions d'emprunts	76 000
- Remboursements d'emprunts	-17 111
+ Subventions d'investissements reçues	
+/- Variation des dettes et créances relatives aux opérations de financement	
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	89 937
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C)	133 889
+ Trésorerie d'ouverture	-7 652
= Trésorerie de clôture	126 238

Ratios

	31/12/2016	31/12/2015	Evolution
CYCLE D'EXPLOITATION	12 mois	12 mois	
Durée de rotation des stocks (exprimée en jo	0	0	0
Stock moyen x nombre de jours	0 x 12 x 30	0 x 12 x 30	

Coût d'achat	N/A	N/A	
Délai de crédit clients (exprimé en jours)	132	159	-28
Créances clients x nombre de jours	607892 x 12 x 30	678 627 x 12 x 30	

C.A. TTC	1 659 967	1 532 905	
Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jour	183	246	-63
Dettes fournisseurs x nombre de jours	321 983 x 12 x 30	472 577 x 12 x 30	

Achats TTC	634 604	691 534	

	31/12/2016	31/12/2015	Variation
STRUCTURE FINANCIERE			
(exprimé en %)			
Autonomie financière	40,41	23,82	69,63
Capitaux propres	323 849	196 323	
-----	-----	-----	
Total dettes	801 453	824 145	
Endettement financier	15,95	10,60	50,42
Emprunts	82 996	24 000	
-----	-----	-----	
Capitaux fixes	520 311	226 317	
Solvabilité à court terme	140,89	108,55	29,79
Actif circulant - Stock	901 130 - 0	844 559 - 0	
-----	-----	-----	
Dettes hors emprunt	639 610	778 018	

Tableau de bord

	31/12/2016	31/12/2015
COMPTE DE RESULTAT		
Activité	1 386 240	1 292 744
Taux de variation (en %)	7,23	0,00
Marge globale	1 380 671	1 221 713
Valeur ajoutée	815 134	660 211
Excédent Brut d'Exploitation	271 396	164 886
Résultat d'exploitation	265 384	161 076
Résultat courant	262 672	161 028
Résultat net	127 527	85 042
Taux (en %)	9,20	6,58
STRUCTURE FINANCIERE		
Capacité d'autofinancement	229 395	-69 895
Fonds de roulement net global	260 603	44 851
Besoin en fonds de roulement	134 366	52 502
Trésorerie	126 238	-7 652

Score Conan et Holder

	31/12/2016	31/12/2015
Excédent Brut d'Exploitation (E.B.E)	271 396	164 886
Endettement global	755 088	824 148
R1 = E.B.E / Endettement Global	0,3594	0,2001
Ressources permanentes	323 849	196 323
Total Bilan	1 125 302	1 020 468
R2 = Ressources Permanentes / Total bilan	0,2878	0,1924
Réalisable et disponible	868 004	805 003
Total Bilan	1 125 302	1 020 468
R3 = Réalisable et disponible / Total Bilan	0,7714	0,7889
Charges financières	2 792	50
Chiffre d'affaires	1 386 240	1 292 744
R4 = Charges financières / Chiffre d'affaires	0,0020	0,0000
Charges de personnel	542 260	486 169
Valeur ajoutée	815 134	660 211
R5 = Charges de personnel / Valeur ajoutée	0,6652	0,7364
Valeur du score [Z]	20,47	14,29
Z = 24 R1 + 22 R2 + 16 R3 - 87 R4 - 10 R5		

Analyse du score Conan et Holder

Score moyen des entreprises	Valeur du score	Situation de l'entreprise	Probabilité de défaillance
	16		10%
Entreprises saines	{	Bonne situation	15%
	{		20%
	{		25%
	{		30%
	9		40%
	8		45%
Score moyen	{	Zone de prudence	50%
	{		55%
	{		60%
	4		65%
	3		70%
Entreprises défaillantes	{	Situation dangereuse	75%
	{		80%
	{		85%
	-5		90%

2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065-SD 2017	
Exercice ouvert le	01/01/2016	et clos le	31/12/2016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
SARL AMB FORMATIONS					
SIRET	4	1	3	3	0 9 9 7 2 0 0 0 3 7
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
11 rue Pradier					
75019 PARIS					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	176 625	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28%*	38 120	Déficit 0
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 <i>quindécies</i>
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>		Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
Dans le secteur productif, art. 244 quater W				Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.					
Viseur conventionné ☐ Visa : CGA ☐ Nom, adresse, téléphone, Télécopie - du professionnel de l'expertise comptable : M. SDIKA Daniel 10 place de la bastille 75011 PARIS Tél : 01 40 02 01 01 - du conseil : MME BENAYOUN ORLIANGE Joelle 12 rue Lalo 75016 PARIS Tél : 01 55 37 24 20 - de l'association agréée : Tél : - N° d'agrément de l'AA :					

Cegid Group

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 11 rue Pradier 75019 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 4 1 3 3 0 9 9 7 2 0 0 0 3 7		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/12/2016		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AMB FORMATIONS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 29 999)	DA	29 999		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	36 820		
	Report à nouveau	DH	126 501		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	127 526		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)			DL	323 849
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	46 444		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	46 444		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	83 805		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	31 592		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	321 983		
	Dettes fiscales et sociales	DY	298 659		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	18 967			
	Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)			EC	755 007	
(V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 125 301	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	681 749		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	916			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS						Néant ☐ *	
						Exercice N	
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires
						FA	FB
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*					FC	
	Production vendue	{	biens *		FD	FE	FF
			services *		FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *					FJ	FL
	Production stockée*						FM
	Production immobilisée*						FN
	Subventions d'exploitation						FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP
	Autres produits (1) (11)						FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS
	Variation de stock (marchandises)*						FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX
	Salaires et traitements*						FY
	Charges sociales (10)						FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*			GA
				- dotations aux provisions*			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)						GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GG	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	78
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	80	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 782
	Différences négatives de change					GS	9
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	2 792	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV	(2 711)	
					GW	262 672	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AMB FORMATIONS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	332			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	70 220			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	70 552			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(70 552)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	64 593			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 433 200			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 305 674			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	127 526			
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP	8 120		
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinqui D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	34 577		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	17 923		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	3 260	obligatoires	A9 14 662
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		332		Produits exceptionnels		
	Amortissements des immobilisations		23 775				
Provisions pour risques et charges		46 444					
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Charges et produits exceptionnels

SARL AMB FORMATIONS

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	332
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	23 775
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	46 444
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	70 552
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Cegid Group

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SARL AMB FORMATIONS</u>										Néant ☐ *			
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	13 000	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	1 900	KE		KF	35 475	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	105 862	KW		KX	42 000	
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	7 041	LC		LD	26 227		
		Emballages récupérables et divers *				LE	7 989	LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	120 893	LO		LP	68 227	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	58 672	1U		1V	1 100		
TOTAL IV						LQ	58 672	LR		LS	1 100		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	181 466	0H		0J	117 802		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		C0		D0	13 000	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	37 375	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML			
		Inst. gales., agents, aménagements divers		IU		MM	20 000	MN	127 862	MO			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	33 269	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	5 445	MW	2 543	MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	25 445	NH	163 675	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7		0W	
		Autres participations				I0		0X		0Y		0Z	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		5 003		I2		2E	9 112	2F	45 656	2G			
TOTAL IV		5 003		I3		NJ	9 112	NK	45 656	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		5 003		I4		0K	34 558	0L	259 707	0M			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Changement de méthodes (immobilisations)

SARL AMB FORMATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :

Titres de participation évalués par mise en équivalence : augmentation de l'écart d'équivalence

diminution de l'écart d'équivalence

Montant des titres exclus du régime des plus-values :

valeur comptable

prix de vente

CHANGEMENT DE METHODE

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	1 900			1 900
CORPO RE LLES	Terrains				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Constructions Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Installations générales, agencements, aménagement divers *	105 862			105 862
	Matériel de transport*				
	Matériel de bureau et informatique, mobili er	7 041			7 041
	Emballages récupérables et divers *	7 989			7 989
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III	120 893			120 893
FINANCI ERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	58 672			58 672
	TOTAL IV	58 672			58 672
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		181 466			181 466

2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2017
DGFIP N° 2054 bisFormulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... —	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL AMB FORMATIONS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL	1 083	EM		EN	1 083	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	1 049	PF	15 156	PG		PH	16 205	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	1 115	QE	31 991	QF	20 000	QG	13 107	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 480	QM	1 886	QN		QO	4 366	
	Emballages récupérables et divers		QP	911	QR	5 307	QS	5 445	QT	773	
	TOTAL III		QU	4 508	QV	39 184	QW	25 445	QX	18 246	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	5 557	ØP	55 423	ØQ	25 445	ØR	35 535	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL AMB FORMATIONS</u>							Néant ☐ *
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	4 6 4 4 4	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	4 6 4 4 4	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	4 6 4 4 4	
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles	UE	UF					
	UG	UH					
	UJ	UK	4 6 4 4 4				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	3 860	UR	3 860	US	
	Autres immobilisations financières	UT	41 796	UV		UW 41 796	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	607 892		607 892		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	5 341		5 341		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	58 219		58 219	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	21 642		21 642	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	47 753		47 753		
	Charges constatées d'avance	VS	33 126		33 126		
	TOTAUX		VT	819 632	VU	777 835	VV 41 796
	RENOUVOIS	(1) Montant des	VD	1 100			
– Prêts accordés en cours d'exercice		VE	14 115				
– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VF					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	916		916		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	82 888		9 629	57 836	15 422
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	107		107		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	321 983		321 983		
Personnel et comptes rattachés		8C	57 542		57 542		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	69 967		69 967		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	40 713		40 713		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	129 264		129 264		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 171		1 171		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	31 485		31 485		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	18 967		18 967		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	755 007	VZ	681 749	57 836	15 422
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	76 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	31 485	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	17 111	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Cegid Group

2058A - Détermination du résultat fiscal

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2017

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 127 526		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WB			
			de son conjoint				WC			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE 17 579			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG 3 735			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 64 593			
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
			- imposées au taux de 0 %				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme		WN			
					- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ 1 687	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
TOTAL I								WR 240 625		
II. DÉDUCTIONS										
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
			- imposées au taux de 0 %				WH			
			- imposées au taux de 19 %				WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		XA				
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY			
	Majoration d'amortissement*						XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5	XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine - TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC			
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		4 199		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		
								ZI		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI		214 745		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		déficit (II moins I)		ZL				XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XO		
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		214 745				

Cegid Group

2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL AMB FORMATIONS</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZT	37 576	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
DAP PROV BLOCAGE JUDICIAIRE	8X	24 000	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Prov TVTS 4 ème trimestre	9K	1 171	9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	25 171	YO
		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)**

xu



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AMB FORMATIONS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	41 459	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB					
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	85 042		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG	126 501				
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)						
TOTAL I		ØF	126 501	TOTAL II		ZH	126 501				
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice							XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
							Exercice N :				
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	80 350		YQ	52 297					
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance				YT	5 568					
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8			XQ	156 878					
	Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	241 963					
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	799		ST	166 694					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	571 106					
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	3 173					
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS			9Z	10 367					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	13 540					
DIVERS	Montant de la T.V.A. collectée				YY	273 727					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	63 497					
	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *				ØB	364 898					
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés) :				YP	20					
	Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%					
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP									
	Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	Si oui cocher 1 Sinon 0					ZR	0				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG						
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

2059A - Détermination des plus ou moins values

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1	DARTY sony 4K 27/05/2015	2 683	2 683			
	2	DARTY sony 4K 27/05/2015	2 762	2 762			
	3	DELTA cable reseau 10/05/2016	20 000	20 000			
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*			
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets, faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059C - Suivi des moins-values à long terme

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS

Néant ☒ *

	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷ .	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶ *.	
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❷ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059D - Affectation des plus values à long terme

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SARL AMB FORMATIONS</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
		- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMB FORMATIONS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue – Biens	OB		
Production vendue – Services	OC	1 386 239	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	12 062	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	240	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	27 807	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	1 426 350	
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	420 512	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	9 182	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	429 694	
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	996 655
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	996 655	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 414 047	
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 1 6
Date de cessation	HR	3	1 // 1 2 / 2 0 1 6
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

Cegid Group

2059F - Composition du capital social

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2017

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 4 1 3 3 0 9 9 7 2 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AMB FORMATIONS

ADRESSE (voie) 11 rue Pradier

CODE POSTAL 75019

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BEN YAYOUN Prénom(s) Laurent
 Nom marital % de détention 80.00 Nb de parts ou actions 400
 Naissance : Date 18011971 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
 Adresse : N° 112 Voie rue du petit chateau
 Code Postal 94220 Commune CHARENTON Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique PEREIRA Prénom(s) Pierre
 Nom marital % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date 11111979 N° Département 78 Commune Poissy Pays FRANCE
 Adresse : N° 13 Voie rue
 Code Postal 78570 Commune Andresy Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059G - Filiales et participations

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 4 1 3 3 0 9 9 7 2 0 0 0 3 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AMB FORMATIONS

ADRESSE (voie) 11 rue Pradier

CODE POSTAL 75019

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2067 - Relevé des frais généraux

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)



Direction Générale
des Finances Publiques
N° 2067
(2017)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL AMB FORMATIONSdu 01/01/2016Adresse 11 rue Pradier 75019 PARISau 31/12/2016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	Monsieur PEREIRA Pierre				145, Rue du Bournoulet 60110 AMBLAINVILLE				
2	Monsieur BADJI Karim				6, Villa Meridienne 75014 Paris				
3	Monsieur TOUCHENT Madani				21, tue Bisson 75020 PARIS				
4	Monsieur MONTREER Patrice				8, Rue Jean Borderel 95100 Argenteuil				
5	Monsieur BEN YAYOUN Laurent Gérant				112, rue du petit chateau 94220 CHARENTON				
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❽)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	38 329				38 329				38 329
2	32 590	54			32 644				32 644
3	31 837				31 837				31 837
4	30 467				30 467				30 467
5	50 000				50 000				50 000
6									
7									
8									
9									
10									
**	183 223	54			183 277				183 277

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	1 376
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	11 651
Total	13 028

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2016.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	196 306	- de l'exercice 2016.. ⑩	214 745
- de l'exercice précédent ⑩	188 773	- de l'exercice précédent ⑩	133 735
Nom et qualité du signataire Monsieur BEN YAYOUN Laurent Gérant		À PARIS _____, le 09/05/2017 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2039 - Report en arrière des déficits



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

REPORT EN ARRIÈRE DES DÉFICITS
(Article 220 *quinquies* du code général des impôts)

N° 2039-SD
(2017)

ATTENTION : Le formulaire 2039-SD est à utiliser par toutes les sociétés ayant opté pour le report en arrière d'un déficit constaté au titre des exercices clos depuis le 21 septembre 2011 (article 2 de la loi n° 2011-1117 de finances rectificative pour 2011, voir la notice n° 2039-NOT-SD). Il remplace l'ancien formulaire n° 2039 (Cerfa n° 11086*13).

I. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Dénomination de la société et adresse du principal établissement	N° Siret du principal établissement de l'entreprise : 41330997200037
SARL AMB FORMATIONS 11 rue Pradier 75019 PARIS Tél. : 01 53 19 02 50	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre) :

Activités exercées (souligner l'activité principale) : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (cocher la case) : ☐

II OPTION FORMULÉE LORS DU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DE RÉSULTATS

Le soussigné (nom, prénom, qualité) Monsieur BEN YAYOUN Laurent
Gérant

Déclare que l'entreprise ci-dessus désignée a opté, lors du dépôt de la déclaration de résultats, pour le report en arrière :

1 - du déficit constaté au cours de l'exercice ouvert le 01/01/2016 et clos le 31/12/2016

2 - du déficit d'ensemble du groupe (article 223 A du CGI) constaté au cours de l'exercice ouvert le et clos le

Le déficit reporté en arrière s'élève à (cf. ligne 15)

A PARIS, le 09/05/2017

Signature du déclarant,

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

2039 - Report en arrière des déficits

		Exercice N-1	
I. DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION			
Taux de l'impôt sur les sociétés	1	33 1/3 % ¹	15 % ¹
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2	95 615	38 120
Calcul du bénéfice exclu			
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3		
<i>Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt</i>			
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	4		
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits d'impôt	5	16 631	2 983
Total des lignes 4 et 5 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	6	49 893	19 891
Ligne 6 x [(ligne 2 - ligne 3) : ligne 2]	7	49 893	19 891
<i>Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A) qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt</i>			
Calcul du crédit d'impôt retenu en application des articles 220 quater et 220 quater A	8		
Ligne 8 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	9		
Ligne 9 x (ligne 2 - (ligne 3 + ligne 7) : ligne 2]	10		
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 7 et 10	11	49 893	19 891
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 11	12	45 721	18 228
II. IMPUTATION DU DÉFICIT			
Fraction du déficit reporté en arrière, dans la limite du montant le plus faible entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal d'imputation	13		
Calcul de la créance (montant porté ligne 13 multiplié par le taux de l'impôt correspondant à la colonne)	14		
Montant du déficit reporté en arrière = (totalisation des sommes portées ligne 13)	15		
III. DÉTERMINATION DES DÉFICITS REPORTABLES EN AVANT			
Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le ..01/01/2016..... et clos le ..31/12/2016..... (report de la ligne XJ du tableau n° 2058-A ou ligne 354 du tableau n° 2033-B) ²	16		
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)	17		
Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)	18		
IV. MONTANT DE LA CRÉANCE			
Totalisation des sommes portées ligne 14 ³	19		
V. ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS			
Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu par la société constituée pour le rachat au titre de l'exercice N :			
Exercice N	20		

¹ Les entreprises dont le chiffre d'affaires, le cas échéant ramené à 12 mois, est inférieur à 7 630 000 euros et dont le capital est détenu pour 75 % au moins par des personnes physiques directement ou indirectement sont imposées dans la limite de 38 120 euros par période de 12 mois au taux de 15 %.

² Reporter dans cette case le montant des lignes K6 et YJ du tableau 2058-B ou 984 et 860 du tableau 2033-D de l'exercice en cours.

³ La créance de report en arrière du déficit est égale à l'impôt acquitté à raison du bénéfice d'imputation (article 220 quinquies I 3^{ème} alinéa du CGI).

2079A - Crédit d'impôt apprentissage

CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE
(Article 244 quater G du code général des impôts)
Au titre de l'année civile 2016

N° 2079-A
2017

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt apprentissage.

Dénomination de l'entreprise	SARL AMB FORMATIONS	N° SIREN : 413309972
Adresse	11 rue Pradier 75019 PARIS	

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère	N° SIREN :
Adresse	

ENTREPRISE PORTANT LE LABEL « ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT » (COCHER LA CASE) ☐

- Date du dépôt de la demande d'octroi du label « entreprise du patrimoine vivant » :	
- Date d'octroi du label « entreprise du patrimoine vivant » :	

I – DÉTERMINATION DU NOMBRE D'APPRENTIS OU D'ÉLÈVES ¹

Répartition du nombre d'apprentis en première année de leur cycle de formation et préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal à BAC+2, employés depuis au moins 1 mois, en fonction du nombre de mois de présence dans l'année ²		
Nombre d'apprentis (1)	Nombre de mois de présence (2)	Total (col 1 x col 2) (3)
	1 mois	
	2 mois	
	3 mois	
	4 mois	
	5 mois	
	6 mois	
	7 mois	
	8 mois	
	9 mois	
	10 mois	
	11 mois	
	12 mois	
Nombre annuel moyen d'apprentis (total colonne 3/12)		1

Répartition du nombre d'apprentis ayant un statut spécifique, en première année de leur cycle de formation et employés ³ depuis au moins 1 mois en fonction du nombre de mois de présence dans l'année ⁴		
Nombre d'apprentis dont le statut spécifique ouvre droit à un crédit d'impôt majoré (4)	Nombre de mois de présence (5)	Total (col 4 x col 5) (6)
	1 mois	
	2 mois	
	3 mois	
	4 mois	
	5 mois	
	6 mois	
	7 mois	
	8 mois	
	9 mois	
	10 mois	
	11 mois	
	12 mois	
Nombre annuel moyen d'apprentis ayant un statut spécifique (total colonne 6/12)		2

¹ Cette condition s'apprécie au 31 décembre de l'année civile au titre de laquelle le crédit d'impôt est calculé

² Tout mois commencé est comptabilisé comme un mois entier.

³ Relevé de cette catégorie : l'apprenti bénéficiant d'un accompagnement personnalisé (article L 5131-7 1° du code du travail) ou apprenti handicapé (article L 5213-2 du code du travail), l'apprenti employé par une entreprise portant le label "entreprise du patrimoine vivant" au sens de l'article 23 de la loi du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises, l'apprenti ayant signé un contrat d'apprentissage à l'issue d'un contrat de volontariat pour l'insertion mentionné à l'article L 130-1 du code du service national.

⁴ Tout mois commencé est comptabilisé comme un mois entier.

2079A - Crédit d'impôt apprentissage

SARL AMB FORMATIONS

II – DÉPENSES DE PERSONNEL AFFERENTES AUX APPRENTIS (ne mentionner que les rémunérations et charges sociales des apprentis)

Rémunérations et accessoires	3	
Charges sociales correspondantes aux rémunérations et accessoires	4	
Subventions publiques	5	
Total (ligne 3 + 4 – 5)	6	

III – DÉTERMINATION DU MONTANT DU CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE

Crédit d'impôt pour l'accueil des apprentis en première année préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal à BAC+2 (ligne 1 x 1600 €)	7	
Crédit d'impôt majoré pour l'accueil des apprentis en première année ayant un statut, une qualification ou un contrat spécifique (ligne 2 x 2200 €)	8	
Crédit d'impôt de l'entreprise (total des lignes 7 et 8 dans la limite du montant indiqué ligne 6)	9	
Quote part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou assimilées (servir le tableau cadre IV.A)	10	
Montant total du crédit d'impôt (somme des lignes 9+10)	11	

IV – PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS DE PERSONNES

A – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
TOTAL		12

B – CADRE À SERVIR PAR LES ASSOCIÉS QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS⁵

Nom et adresse des associés et n° SIRET (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
TOTAL		13

V – UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

Entreprises individuelles : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur la déclaration n° 2042 C–PRO.**Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés :** le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur le relevé de solde n° 2572.

Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n° 2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

⁵ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci–avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 11.

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

N° 2079-CICE-SD

Dépenses engagées
au titre de 2016

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2016	Clos le	31/12/2016
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise 41330997200037
SARL AMB FORMATIONS 11 rue Pradier 75019 PARIS	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I – CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2016
A – Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	360 710
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	21 643
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	21 643
B – Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	21 643
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	21 643
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15	21 643
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	21 643
Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18	
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 19 : – le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

Cegid Group

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés <i>(dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)</i>	21	21 643
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

2079FCE - Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE FORMATION DES DIRIGEANTS
(Article 244 quater M du code général des impôts)N° 2079-FCE-SD
2017Au titre de l'année 2016¹

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants.

Dénomination de l'entreprise	SARL AMB FORMATIONS		
Adresse	11 rue Pradier 75019 PARIS		
N° Siren	413309972	Exercice ouvert le : 01/01/2016	et clos le : 31/12/2016
Nom et adresse personnelle de l'exploitant			

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE) ☐

Dénomination de la société mère	N° SIREN :
Adresse	

I – DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

A – CAS GÉNÉRAL

Nombre de dirigeants ayant suivi des heures de formation au cours de l'année		
Nombre d'heures de formation effectuées par le chef d'entreprise ou le dirigeant au cours de l'année civile ²	1	
Taux horaire du salaire minimum de croissance ³	2	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 1 dans la limite de 40 heures) x ligne 2]	3	
Quote-part du crédit d'impôt pour la formation des chefs d'entreprises ou des dirigeants résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	4	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 3 + ligne 4)	5	

B – CAS PARTICULIER GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN (G.A.E.C.)

Nombre d'heures de formation effectuées par les associés chefs d'exploitation au cours de l'année civile ²	6	
Nombre d'associés chefs d'exploitation du GAEC	7	
Taux horaire du salaire minimum de croissance ³	8	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 6 (dans la limite de 40 heures x ligne 7)) x ligne 8]	9	
Quote-part du crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes (reporter le montant indiqué ligne 12)	10	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 9 + ligne 10)	11	

¹ Préciser l'année civile concernée.² Les heures de formation correspondant aux dépenses mentionnées au V de l'article 44 quaterdecies du CGI ne sont pas prises en compte.³ Le taux horaire à prendre en compte est celui en vigueur au 31 décembre de l'année au titre de laquelle est calculé le crédit d'impôt.

2079FCE - Crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants

SARL AMB FORMATIONS

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Montant total du crédit d'impôt dégagé		12

III– UTILISATION DU CREDIT D'IMPOT

Entreprises individuelles : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur les déclarations n° 2069–RCI–SD et n° 2042 C.

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : le montant déterminé ligne 11 doit être reporté sur la déclaration n° 2069–RCI–SD et sur le relevé de solde n° 2572.

RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE) ⁴

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
Total		13

Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

⁴ Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci–avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt.

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit d'IS

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

	SARL AMB FORMATIONS
	11 rue Pradier
	75019 PARIS
Numéro SIRET du principal établissement	41330997200037
Code APE	7022Z
Adresse du siège social si différente	
N° / Type / Libellé voie	
Complément	
Lieu-dit / hameau	
Code postal / Ville	
Pays	

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	214 745
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	38 120
j Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	38 120

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

176 625

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

Taux réduit d'impôt sur les sociétés, répartition du capital

SARL AMB FORMATIONS

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS RÉPARTITION DU CAPITAL

(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

LTENG219B4

PAGE 2/2

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT , SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

Cegid Group

IS, Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital...

Etat de suivi d'incorporation des bénéfices au capital des entreprises ayant SUIV219REC
bénéficié d'une imposition au taux de 19% (art. 219-I-f du CGI) Recto

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

	SARL AMB FORMATIONS
	11 rue Pradier
	75019 PARIS
Numéro SIRET du principal établissement	41330997200037
Code APE	7022Z

En cas de changement, nouvelle adresse

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

En cas de changement, nouvelle adresse

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

II - DETERMINATION DES BENEFICES A INCORPORER AU CAPITAL			
	1ère imposition à 19%	2ème imposition à 19%	3ème imposition à 19%
Exercice	0	0	0
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imputation des déficits et des ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			

2026F - Attestation, régime du report en avant de déficits en période

ATTESTATION

N° 2026F

RÉGIME DES REPORTS EN AVANT DE DÉFICITS EN PÉRIODE DÉFICITAIRE EN CAS DE REPRISE OU DE TRANSFERT D'ACTIVITÉS



Article 46 quater O-ZY ter de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise française SARL AMB FORMATIONS 11 rue Pradier 75019 PARIS

1 Entreprise cessionnaire

Identité de l'entreprise qui reprend les activités transférées :	
Désignation :	
Complément de désignation :	
Forme juridique :	
Numéro SIRET de l'entreprise qui reprend les activités transférées :	
Identité de la société mère du groupe dont fait partie le cas échéant, l'entreprise (groupe au sens art 223A et suivants du CGI)	
Désignation :	
Complément de désignation :	
Forme juridique :	
Numéro SIRET de la société mère de l'entreprise cessionnaire	

2 Entreprise qui transfère

Désignation :	
Complément de désignation :	
Forme juridique :	
Numéro SIRET de l'entreprise qui transfère tout ou partie de ses activités	
Identité de la société mère du groupe (au sens art 223A et suivants du CGI) dont fait partie le cas échéant, l'entreprise qui transfère	
Désignation :	
Complément de désignation :	
Forme juridique :	
Numéro SIRET de la société mère de l'entreprise qui transfère	

3 Opération de transfert d'activité

Nature de l'opération :	
Complément nature	
Date de l'opération	
Chiffre d'affaires hors taxe réalisé à raison des activités transférées au cours de l'exercice précédent	
Effectif moyen mensuel des salariés utilisés dans le cadre de ces activités au cours de l'exercice précédent	
Durée de l'exercice précédent	

2900 - Suivi des interets dus à des sociétés liées différés ...

N°2900

SUIVI DES INTERETS DUS A DES SOCIETES LIEES
DIFFERES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 DU CGI

Dénomination de la société

Adresse

Numéro SIRET

SARL AMB FORMATIONS

11 rue Pradier

75019 PARIS

41330997200037

I - QUOTITÉ D'INTÉRÊTS DIFFÉRÉS AU TITRE DE L'EXERCICE

Intérêts déductibles (Cf. I de l'article 212) versés à des entreprises liées ou rémunérant des emprunts garantis par des sociétés liées au titre de l'exercice	a	
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises liées au titre de l'exercice	b	
Montant des capitaux propres au début ou à la fin de l'exercice	c	
Ratio d'endettement = $a \times (1,5 \times c/b)$	d	
Résultat courant avant impôts de l'exercice	e	262 672
Dotation aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans le prix de levée d'option	f	
Ratio de couverture d'intérêts = $25\% \times (e + f + a)$	g	65 668
Ratio d'intérêts servis par les entreprises liées (montant des intérêts dus par les entreprises liées)	h	
Montant le plus élevé des trois ratios (d ou g ou h)	i	65 668
Fraction d'intérêts différés au titre de l'exercice = $a - i$ (si $j < 150\,000\,€$ indiquer 0)	j	

II - SUIVI DES INTERETS DIFFERES

Stock d'intérêts différés à l'ouverture de l'exercice	Créés au titre du dernier exercice clos	k	
	Créés antérieurement au dernier exercice clos	l	(77 395)
Montant de la décote = $l \times 5\%$		m	(3 869)
Stock d'intérêts différés restant à imputer après décote à l'ouverture de l'exercice = $k + l - m$		n	(73 525)
Plafond d'intérêts différés imputables au titre de l'exercice = $g - a$		o	65 668
Montant d'intérêts différés issus d'exercices antérieurs et imputés au titre de l'exercice		p	65 668
Stock d'intérêts différés à la clôture de l'exercice = $n + j - p$		q	(139 193)

2903 - Suivi des plus-values en cas d'échange de biens immobiliers en vue de la réalisation d'ouvrages d'intérêt collectif

N°2903

SUIVI DES PLUS-VALUES EN CAS D'ECHANGE DE BIENS IMMOBILIERS
EN VUE DE LA REALISATION D'OUVRAGES D'INTERET COLLECTIF

(Article 238 octies C du code général des impôts)

Dénomination de l'entreprise	SARL AMB FORMATIONS
Adresse	11 rue Pradier
	75019 PARIS
Numéro SIREN	41330997200037

I - RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR L'OPERATION D'ECHANGE

Date de l'échange :		Personne bénéficiaire de l'échange :	
Affectation du ou des biens remis lors de l'échange :			
	Localisation du ou des biens remis lors de l'échange (adresse et identification cadastrale)	Localisation du ou des biens reçus lors de l'échange (adresse et identification cadastrale)	
N° / Type / Libellé voie :			
Complément de distribution :			
Lieu-dit / hameau :			
Code postal / Ville /Pays :			

Valeur des biens immobiliers remis lors de l'échange	Valeur des biens immobiliers reçus lors de l'échange	Montant de la soulte reçue ou versée

II - DETERMINATION DES PLUS-VALUES

Description du bien	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Montant des amortissements	Valeur nette comptable	Montant plus-value court terme	Montant plus-value long terme

Montant total des plus-values réalisées lors de l'échange

III - AFFECTATION DES PLUS-VALUES

Montant total des plus-values réalisées lors de l'échange :

A court terme		A long terme	
Soit %		Soit %	

Biens reçus lors de l'échange :

Valeur totale des biens immobiliers reçus lors de l'échange	
Dont valeur des biens non amortissables	Soit % de la valeur des biens immobiliers reçus
Dont valeur des biens amortissables	Soit % de la valeur des biens immobiliers reçus

Suivi des plus-values affectées à des biens non amortissables :

Description du bien	Plus-value court terme en report	Plus-value long terme en report	Date de cession

Suivi des plus-values affectées à des biens amortissables :

Description du bien	Montant de la PV affectée à ce bien	Durée d'amortissement année/mois	Montant à réintégrer chaque année	Plus-value non réintégrée et imposée	Date de cession

CEGID Group

SUIVI DES CESSIONS DE TITRES DE PARTICIPATION DETENUS DEPUIS MOINS DE DEUX ANS ENTRE SOCIETES LIEES
(Article 219 I a septies du code général des impôts)

N°2904

Dénomination de l'entreprise	SARL AMB FORMATIONS
Adresse	11 rue Pradier
	75019 PARIS
Numéro SIREN	413309972

I. MOINS-VALUES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire (SIREN, dénomination, le cas échéant adresse)	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Date de cession	Valeur de cession	Montant de la moins-value en report	Utilisation de la méthode dérogatoire CUMP
Nombre	Dénomination								

II. MOINS-VALUES ANTERIEURES RESTANT EN REPORT

Titres cédés		Identification de l'entreprise cessionnaire (SIREN, dénomination, le cas échéant adresse)	Nature du lien de dépendance unissant l'entreprise cédante et l'entreprise cessionnaire	Date d'acquisition	Date de cession	Montant de la moins-value en report
Nombre	Dénomination					

III. MOINS VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE

Titres cédés		Date d'acquisition	Montant de la moins value à court terme dont le report prend fin	Montant de la moins value à long terme dont le report prend fin	Nature de l'événement entraînant la fin du report	Date de l'événement entraînant la fin du report
Nombre	Dénomination					
TOTAL DES MOINS-VALUES DONT LE REPORT A PRIS FIN AU COURS DE L'EXERCICE						

Cegid Group

Suivi prévu au II de l'article 151 Octies du CGI

SARL AMB FORMATIONS

SUIVI PREVU AU II DE L'ARTICLE 151 OCTIES DU CGI

SUIVPVSUIS

I - Opération d'apport d'une entreprise individuelle à une société (article 151 octies du CGI)

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :											
Complément de désignation ou prénom / SIREN :											
forme juridique ou titre :											
N° / Type / Libellé voie :											
Complément de distribution :											
Lieu-dit / hameau :											
Code postal / Ville :											
Pays :											
Désignation de l'entreprise apportée ou nom :											
Complément de désignation ou prénom / SIREN :											
forme juridique ou titre :											
N° / Type / Libellé voie :											
Complément de distribution :											
Lieu-dit / hameau :											
Code postal / Ville :											
Pays :											
Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :											
Complément de désignation ou prénom / SIRET :											
forme juridique ou titre :											
N° / Type / Libellé voie :											
Complément de distribution :											
Lieu-dit / hameau :											
Code postal / Ville :											
Pays :											
<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Titres reçus en rémunération de l'apport</td> <td>Date de l'apport :</td> </tr> <tr> <td>Nombre</td> <td colspan="2">Valeur</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2"></td> </tr> </table>			Titres reçus en rémunération de l'apport		Date de l'apport :	Nombre	Valeur				
Titres reçus en rémunération de l'apport		Date de l'apport :									
Nombre	Valeur										

II - Apport réalisé par une société civile professionnelle (article 151 octies A du CGI)

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :															
Complément de désignation ou prénom / SIREN :															
forme juridique ou titre :															
N° / Type / Libellé voie :															
Complément de distribution :															
Lieu-dit / hameau :															
Code postal / Ville :															
Pays :															
Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :															
Complément de désignation ou prénom / SIRET :															
forme juridique ou titre :															
N° / Type / Libellé voie :															
Complément de distribution :															
Lieu-dit / hameau :															
Code postal / Ville :															
Pays :															
<table border="1"> <tr> <th colspan="4">Titres reçus en rémunération de l'apport</th> </tr> <tr> <th>Nature</th> <th>Date</th> <th>Nombre</th> <th>Valeur</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				Titres reçus en rémunération de l'apport				Nature	Date	Nombre	Valeur				
Titres reçus en rémunération de l'apport															
Nature	Date	Nombre	Valeur												

Suivi prévu au II de l'article 151 Octies du CGI

SUIVI PREVU AU II DE L'ARTICLE 151 OCTIES DU CGI

SUIVPVSUIS

III - Eléments non amortissables apportés (détailler bien par bien)

Nature	Valeur comptable	Valeur fiscale	Valeur d'apport	+/- valeur d'apport	Régime fiscal		Date de cession
					CT	LT	
Fonds commercial							
Autres immobilisations							
Terrains							
Immobilisations financières							

IV - Plus ou moins values d'échange de titre constatées par les associés en cas de fusion ou de scission d'une SCP réalisée dans le cadre des dispositions de l'article 151 acties A du CGI

Prix d'acquisition ou de souscription des titres de la SCP absorbée ou scindée	Valeur fiscale des titres de la SCP absorbée ou scindée	Montant de la soulte imposée lors de l'opération d'échange de titres	Valeur d'apport ou d'échange des titres de la SCP absorbée ou scindée	PV ou MV d'échange de titres réalisée par l'associé	
				Montant	PV professionnelle CT ou LT régime de PV particulier

V - Opérations ultérieures portant sur les droits reçus en rémunération de l'apport

Cession de titre onéreux ou rachat des droits sociaux			Transmission de la société bénéficiaire de l'apport	
Nature	Date	Nombre	Nouvelle forme sociale	Date

Transmission à titre gratuit des titres	Nombre de titres	Date
Bénéficiaires, Désignation, adresse		

Déclarant

Qualité du déclarant :	
N° / Type / Libellé voie :	
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	
Pays :	

AMB FORMATIONS
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 30 000 €
Siège social : 11 rue Pradier- 75019 PARIS
RCS de PARIS sous le numéro 413 309 972

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le 30 juin à 14 heures.

Les associés de la Société à responsabilité limitée AMB FORMATIONS au capital de 30 000 € divisé en 500 parts sociales, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Société sur convocation de la gérance du 13 juin 2017.

Sont présents :

- Monsieur Laurent BENAYOUN Associé-gérant, propriétaire de	400 parts
- Monsieur Pierre PEREIRA Associé, propriétaire de	100 parts
Total égal au nombre de parts composant le capital social	500 parts

Tous les associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Jean LEWKOWICZ, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent mais excusé.

Monsieur Laurent BENAYOUN préside la réunion en sa qualité de gérant.

Il rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes et du rapport de gestion,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Présentation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

LB PP

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016
- Le rapport de gestion
- Le rapport spécial du Commissaire aux Comptes
- Le texte des résolutions

L'Assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis il est passé à la lecture des différents rapports.

La discussion est ouverte et personne ne demandant plus la parole, il est passé à la mise aux voix des résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 Décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport,

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION :

La collectivité des associés, après avoir constaté que la société a réalisé un bénéfice de cent vingt sept mille cinq cent vingt six euros (127 526€) décide de le porter au compte « report à nouveau » pour :

- compte report à nouveau : 127 526€

L'Assemblée prend acte par conséquent de l'absence de toute distribution de dividendes et prend également acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, par part sociale, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

- 2015 : pas de distribution
- 2014 : pas de distribution
- 2013 : pas de distribution

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

U P

TROISIÈME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide de fixer la rémunération annuelle du Gérant au titre de l'exercice en cours à une somme qui ne saura excéder 100 000 euros annuellement et entérine sa rémunération de cinquante mille euros (50.000€) sur l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

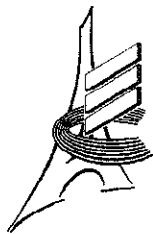
Pouvoir est donné au porteur des présentes pour accomplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne ne sollicitant la parole, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel a été signé par tous les associés présents, après lecture.

A large, stylized handwritten signature in black ink, possibly reading 'B. M.' or similar, with a long horizontal stroke extending to the left.A smaller handwritten signature in black ink, possibly reading 'Pereira' or similar, with a distinct loop at the end.



CABINET JEAN LEWKOWICZ
COMMISSAIRE AUX COMPTES

C^{te} REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
DE PARIS

4 BIS, RUE FABRE D'EGLANTINE
75012 PARIS - TÉL. 01 46 28 35 17 +

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2016

SARL AMB FORMATIONS

11 rue Pradier

75019 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 20 juin 2016, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SARL AMB FORMATIONS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

A l'issue de mon audit, j'attire votre attention sur le point suivant susceptible d'affecter la réalité des comptes :

→il figure à l'actif du bilan qui vous est présenté, un compte débiteur pour un montant de 24 000 €, provisionné en totalité pour faire face à un risque risque judiciaire, comme il est indiqué dans l'annexe jointe au bilan.

D'après les éléments que j'ai recueillis, ce compte débiteur correspond à une saisie pénale sur ordonnance, du solde créditeur sur l'un des comptes bancaires de la société, motivée par la remise en cause de la réalité d'une rémunération versée à un apporteur d'affaires.

Copie de cette ordonnance ne m'ayant pas encore été communiquée à ce jour :

Je ne suis donc pas en mesure de certifier si les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

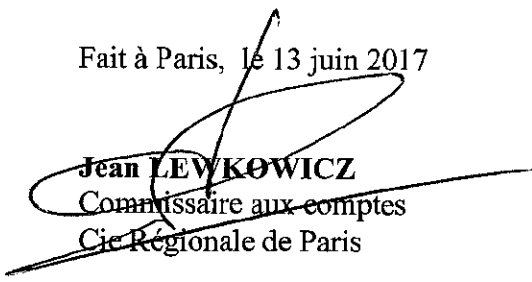
En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que je ne formule pas de justifications complémentaires à la description motivée de mon refus de certifier exprimé dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

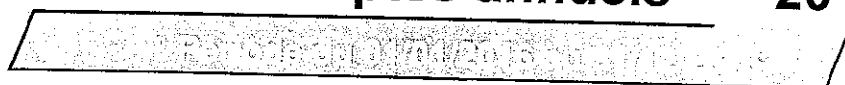
J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Elles appellent de ma part les mêmes constations que celles formulées en première partie du rapport, sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance, dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 13 juin 2017


Jean LEWKOWICZ
Commissaire aux comptes
Cie Régionale de Paris

Comptes annuels 2017



Etats de synthèse

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	13 000	1 083	11 917	
Concessions, brevets et droits assimilés	16 000	6 006	9 994	
Autres immobilisations incorporelles	21 375	10 200	11 175	851
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	163 675	18 247	145 429	116 386
Immobilisations financières				
Prêts	3 860		3 860	16 876
Autres immobilisations financières	41 797		41 797	41 797
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	259 707	35 535	224 172	175 909
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	607 892		607 892	678 627
Fournisseurs débiteurs	5 567		5 567	16 611
Personnel	5 342		5 342	4 686
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	58 219		58 219	71 426
Autres créances	63 829		63 829	19 615
Divers				
Valeurs mobilières de placement	150		150	150
Disponibilités	127 004		127 004	13 889
Charges constatées d'avance	33 126		33 126	39 555
TOTAL ACTIF CIRCULANT	901 130		901 130	844 559
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 160 837	35 535	1 125 302	1 020 468

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	30 000	30 000
Réserve légale	3 000	3 000
Autres réserves	36 821	36 821
Report à nouveau	126 501	41 459
Résultat de l'exercice	127 527	85 042
TOTAL CAPITAUX PROPRES	323 849	196 323
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	46 445	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	46 445	
<i>Emprunts</i>	82 889	24 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>	917	21 690
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	83 805	45 690
Emprunts et dettes financières diverses	107	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	31 485	437
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	321 983	472 577
<i>Personnel</i>	57 542	42 761
<i>Organismes sociaux</i>	69 968	84 330
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	40 713	14 148
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	129 264	141 700
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 172	4 897
Dettes fiscales et sociales	298 660	287 834
Autres dettes	18 967	17 606
TOTAL DETTES	755 008	824 145
TOTAL PASSIF	1 125 302	1 020 468

Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	1 386 240	1 292 744	93 495	7,23
Subventions d'exploitation	12 062	7 029	5 034	71,62
Autres produits	34 818	197 028	-162 210	-82,33
Total	1 433 120	1 496 800	-63 680	-4,25
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	571 106	632 533	-61 427	-9,71
Total	571 106	632 533	-61 427	-9,71
MARGE SUR M/SES & MAT	862 014	864 267	-2 253	-0,26
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	13 540	16 185	-2 645	-16,34
Salaire et Traitements	421 103	362 216	58 887	16,26
Charges sociales	121 157	123 952	-2 796	-2,26
Amortissements et provisions	31 648	3 898	27 750	711,81
Autres charges	9 182	196 939	-187 757	-95,34
Total	596 630	703 191	-106 561	-15,15
RESULTAT D'EXPLOITATION	265 384	161 076	104 308	64,76
Produits financiers	81	3	78	NS
Charges financières	2 792	50	2 742	NS
Résultat financier	-2 712	-47	-2 664	NS
RESULTAT COURANT	262 672	161 028	101 644	63,12
Charges exceptionnelles	70 553	38 396	32 157	83,75
Résultat exceptionnel	-70 553	-38 396	-32 157	83,75
Impôts sur les bénéfices	64 593	37 590	27 003	71,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	127 527	85 042	42 484	49,96